

Du même auteur.

- Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de La Compagnie des Indes. 1665-1767.* Livre 1 : la capture et la traite des esclaves vers les Mascareignes. Genèse de l'esclavage à Bourbon. Emergence du préjugé de couleur. La vie culturelle des habitants. WWW. Lulu. Com. Editeur : 3101 Hillsborough ST. Raleigh. NC. 27607. U.S.A., 2009, 767 pp.
- Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de La Compagnie des Indes. 1665-1767.* Livre 2 : La mise en valeur de l'île. Les esclaves dans la guerre en Inde. Commandeurs et économes sous la régie de la Compagnie des Indes. Les esclaves affranchis et les libres de couleur. WWW. Lulu. com. Editeur : 3101 Hillsborough ST. Raleigh. NC. 27607. U.S.A., 2009, 607 pp.
- Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de La Compagnie des Indes. 1665-1767.* Livre 3 : La contestation noire. WWW. Lulu. com. Editeur : 3101 Hillsborough ST. Raleigh. NC. 27607. U.S.A., 2009, 794 pp.
- Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de La Compagnie des Indes. 1665-1767.* Livre 4 : Etude démographique de la population esclave de Bourbon, sous la régie de la Compagnie des Indes. WWW. Lulu. com. Editeur : 3101 Hillsborough ST. Raleigh. NC. 27607. U.S.A., 2009, 782 pp.
- La Destruction des noirs marrons de Bourbon (La Réunion), sous la régie de la Compagnie des Indes. 1734-1767.* WWW. Lulu. com. Editeur : 3101 Hillsborough ST. Raleigh. NC. 27607. U.S.A., 2010. Livre 1. 643 pp.
- La Destruction des noirs marrons de Bourbon (La Réunion), sous la régie de la Compagnie des Indes. 1734-1767.* WWW. Lulu. com. Editeur : 3101 Hillsborough ST. Raleigh. NC. 27607. U.S.A., 2010. Livre 2. 555 pp.
- Dans la Chambre du Conseil.* Recueil de documents pour servir à l'histoire des esclaves de Bourbon (La Réunion), tirés du Registre des arrêts du Conseil Supérieur de Bourbon. Saint-Denis. 1724-1733. [ADR. C° 2517]. WWW. Lulu. com. Editeur : 3101 Hillsborough ST. Raleigh. NC. 27607. U.S.A., 2010. 288 pp.

Dans la Chambre du Conseil.

**Second
Recueil de documents
pour servir à l'histoire des esclaves de
Bourbon
(La Réunion)**

tirés du

**Registre des arrêts
du Conseil Supérieur de l'île.**

**Saint-Denis.
1724-1735.**

Bousquet Robert.

A la mémoire de ma femme.

Dans la Chambre du Conseil.

**Second
Recueil de documents
pour servir à l'histoire des esclaves de
Bourbon
(La Réunion).**



Dans la Chambre du Conseil.

Second Recueil de documents pour servir à l'histoire des esclaves de Bourbon (La Réunion) tirés du Registre des arrêts du Conseil Supérieur de l'île Bourbon. Saint-Denis. 1724-1735.

Ce second recueil vise à mettre à la disposition du public le plus large, quelques documents concernant essentiellement les esclaves de Bourbon au temps de la Compagnie des Indes. Ces documents sont conservés par les Archives Départementales de La Réunion¹.

La transcription en a été faite de la façon suivante :

- Correction de la ponctuation et de l'orthographe, sauf exception, en particulier pour le mot « maron » qui désigne l'esclave fugitif, rétablissement des accents et majuscules, transcription modernes des terminaisons verbales en « ois, oit, oient ».

¹ Lounnon (Albert). *Classement et inventaire des fonds de la Compagnie des Indes, 1665-1767*. Nérac. Couderc, 1956. ADR. C° 2518. 1724-1735. *Registre des arrêts de la section du Conseil Supérieur qui fonctionna à Saint-Denis, pendant cette période*, Auquel on a ajouté :

- ADR. C° 1888. *Inventaire des maisons, meubles, artillerie, armes et marchandises, habitations, nègres, troupeaux, et généralement de tous les effets de la Compagnie des Indes à l'île Bourbon. 18 et 30 mai 1722. 1^{er} août 1722*. Inventaire des biens de la Compagnie, repris in : R. T. t. 1, p. 23-35, 61-70, 94-98. *Ce que valait Bourbon en 1722*.
- ADR. ADR. C° 1839, f° 215 v°. *Copie ancienne du livre de compte, rendu par Justamond, le 26 novembre 1718, et constituant le relevé de ses opérations, depuis 1711. Cahier de 98 f°*.
- AN. Service photographique. Colonies. F/3/208.

- Les abréviations des greffiers ont été développées, à l'exception des usuelles : Sr., Srs. pour Sieur, Sieurs ; D^e., pour Dame, Madame, D^{elle}., pour Demoiselle. Les greffiers ont parfois employé l'abréviation moderne M. pour Monsieur, et ils ont parfois aussi fait la différence entre M^r., pour Monsieur que l'on transcrita Mr., et M^e., pour Maître, que l'on transcrita M^e.¹. L'écriture de ces deux lettres en exposant est si voisine que le lecteur voudra bien nous pardonner nos erreurs.
- Les corrections marginales et/ou les repentirs en interlignes et mots suscrits sont notés en continu et signalés entre parenthèses et précédés du signe + : (+ texte).
- Les mots rayés nuls sont doublement barrés dans le texte. Ils peuvent différencier l'original de la copie ou être un bon indice du mouvement de la pensée du déclarant comme du copiste : ~~texte~~.
- Le passage au folio suivant est indiqué ainsi : // , ou signalé de façon habituelle.
- Les passages reconstitués figurent entre crochets. Les titres originaux sont transcrits dans la même police que le texte du document.

Quelques commentaires d'une autre écriture ou police, des notes de bas de page complètent certains documents transcrits. Le tout principalement tiré de notre étude : *Les Esclaves et leurs Maîtres, à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes. 1665-1767*. WWW. Lulu. com, 2009, 4 t.

ΩΩΩΩ

Le Registre des arrêts du Conseil Supérieur qui fonctionna à Saint-Denis, de 1724 à 1735, contient la copie de 137 articles : 84 portant sur des sujets divers : mesurage de terre, querelle de bornage, différent entre particuliers, etc. ; 20 touchant à l'administration : nomination, ordonnance de police, délibération sur divers libelles ; 5 sont des avis de parents et amis ; 28 traitent de justice civile et criminelle. Ce registre est conservé aux Archives Départementales de La Réunion, sous la cote : ADR. C°2518. La transcription des articles a été effectuée en 2010, d'après le microfilm : 2 Mi 120 réalisé le 25 juin 1970 par Clain. Ce microfilm est fortement altéré et sa lecture est souvent difficile, les pages n'en sont pas numérotées et divers articles sont clichés deux fois. Les folios un et dernier, recto et verso sont blanchis. Le folio 1 r° porte en son centre : C°25 17.

ΩΩΩΩΩΩ

¹ Cf. infra : *Maître Antoine Thault de Villarmoy. Arrêt de mort contre le nommé Manuel, 7 décembre 1729* ; et : *M^e. Antoine Thault de Villarmoy. Arrêt de mort contre le nommé Retable, dit Gros-Ventre. 17 juillet 1729*.